



La Commune de Yens

RECHERCHE

Un/une employé/e communal/e auxiliaire

Pour assurer :

- La surveillance de la pause de midi des écoliers 7-8P (10-12 ans)
- Tous travaux de mise en place, rangement, petit nettoyage des lieux
- L'organisation d'activités après le repas
- Entrée en fonction : 1^{er} décembre 2023
- Traitement : Fr. 28.- par heure, vacances en sus.
- Pas de 13^{ème} salaire.
- **Les jours de travail sont, durant les périodes scolaires, les mardis, jeudis et vendredis de 12h00 à 13h30**

Nous vous remercions de faire part de votre intérêt pour ce travail à la Municipalité de Yens, Ch. de la Poste 2, 1169 Yens ou greffe@yens.ch.

La Municipalité